



## Éléments de réponse à vos questions les plus fréquentes sur les nouveaux programmes de français au lycée, entrant en vigueur à la rentrée 2019

Synthèse réalisée par l'inspection de Lettres de l'Académie de Rouen :  
Isabelle BRASSE-BERTOT, François DIDIER, Carole GUÉRIN-  
CALLEBOUT et Laurence SCHIRM

1

*Ce document pourra être enrichi au cours de l'année. Il prend appui sur les textes officiels ainsi que sur les ressources d'accompagnement d'ores et déjà publiées.*

### 1- Quels sont les textes et documents à connaître ?

L'ensemble des textes officiels en lien avec la mise en place des nouveaux programmes du lycée et des nouvelles épreuves du baccalauréat sont en ligne sur le portail national **éduscol**. La plupart des ressources d'accompagnement sont parues, certaines sont encore en attente de publication.

Sont donc en ligne :

- **Les programmes** entrant en vigueur au mois de septembre 2019 pour les classes de Seconde et de Première, publiés au B.O spécial n°1 du 22 janvier 2019 :
  - [Le programme de la classe de Seconde](#) ;
  - [Le programme de la classe de Première](#) (classes de Premières générales et technologiques).
- **Des ressources d'accompagnement**, disponibles également sur le portail éduscol. Elles visent à la fois à expliquer chacun des exercices attendus et à en donner des exemples. D'autres documents permettent de mieux comprendre les attendus des programmes, en particulier en matière d'histoire littéraire.

D'autres textes officiels sont également à connaître, disponibles sur le même portail national de ressources :

- [Le programme limitatif des œuvres à lire en classe de Première](#) au cours de l'année scolaire 2019-2020, publié au B.O. n°14 du 4 avril 2019.
- [La note de service n°2019-042 fixant les cadres des nouvelles épreuves anticipées du baccalauréat](#).



[Le portail national des Lettres](#) rassemble en outre de nombreuses propositions pédagogiques illustrant des mises en œuvre possibles des nouveaux programmes. Il est là encore intéressant de le consulter.

Le portail éduthèque, à travers son onglet « [Arts et lettres](#) » donne un accès, quant à lui, à de nombreuses ressources qui pourront enrichir vos parcours d'étude.

[Le site disciplinaire de l'académie de Rouen](#) propose enfin un document de synthèse des nouveaux programmes téléchargeable et imprimable ainsi que de nombreuses séquences pédagogiques.

2

## 2- Peut-on choisir librement les œuvres à lire ?

En classe de Seconde comme en classe de Première, chacune des œuvres choisies s'inscrit dans un des quatre objets d'étude définis par les programmes. Pour rappel :

Objets d'étude	Classe de Seconde	Classe de Première
<b>La poésie</b>	La poésie du Moyen-Âge au XVIIIème siècle	La poésie du XIXe au XXIe siècle
<b>La littérature d'idées</b>	La littérature d'idées et la presse du XIXe siècle au XXe siècle	La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle
<b>Le roman et le récit</b>	Le roman et le récit du XVIIIe siècle au XXIe siècle	Le roman et le récit du Moyen-Âge au XXIe siècle
<b>Le théâtre</b>	Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle	Le théâtre du XVIIe au XXIe siècle

- **En classe de Seconde**, le choix des œuvres lues en lecture intégrale comme en lecture cursive est libre, de même que les modalités de leur étude, au sein du cadre large défini par l'objet d'étude. La priorité est donnée **aux groupements de textes chronologiques** (appelés parcours dans le programme, et invitant ainsi les élèves à cheminer chronologiquement au fil des textes choisis) pour l'étude de la poésie, la littérature d'idées et la presse. L'étude des œuvres intégrales porte, quant à elle, sur les genres du théâtre, du roman et du récit. On veillera à cet égard à choisir des œuvres issues de siècles différents de manière à proposer un travail de mise en perspective diachronique de ces genres.
- **En classe de Première**, un programme limitatif renouvelé par moitié tous les ans définit les œuvres à lire en lecture intégrale, en association avec un parcours (nommé à cet égard « parcours associé » dans les programmes) dont le thème est lui aussi fixé par le programme. Pour l'année 2020-2021, la liste des œuvres et parcours relevant des objets d'étude de la poésie et du théâtre sera renouvelée, comme le précise ce [courrier officiel](#).

**Chaque œuvre intégrale constitue le centre de l'étude qui s'organise en lien étroit avec la thématique retenue pour le parcours associé.**

*A l'intérieur de ce cadre, chacun organise librement son enseignement, de manière à faire acquérir aux élèves une bonne maîtrise des œuvres et des parcours au programme.*

En Seconde comme en première, la finalité de la lecture des œuvres et des textes est la même, ainsi que le rappelle le préambule des programmes. C'est elle qui doit aider à concevoir les séquences d'enseignement : il s'agit en effet de permettre aux élèves *de comprendre et d'apprécier les œuvres, de manière à construire une culture littéraire commune, ouverte sur les autres arts, sur les différents champs du savoir et sur la société.*

### 3- Qu'entendre par la notion de « parcours » ?

La notion de « parcours » recouvre différentes modalités de travail selon que l'on soit en classe de Seconde ou en classe de Première, mais une même définition, reprise en introduction de la ressource complémentaire consacrée à la présentation des parcours associés :

*Un parcours est un groupement de textes organisé de façon chronologique.*

Il convient en outre de distinguer **les parcours** d'une part et **les prolongements complémentaires** d'autre part :

- **Les parcours :**
  - **En classe de Seconde**, les parcours désignent les groupements de textes chronologiques à partir desquels se construit l'étude des genres de la poésie, de la littérature d'idées et de la presse. Le parcours poétique rassemble des textes autour d'un thème ou d'une forme poétique, entre le Moyen-Âge et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le parcours consacré à la littérature d'idée et à la presse peut s'appuyer sur des textes et documents appartenant à des formes et genres divers : chanson ou poème à visée argumentative, récit, roman, discours, article, essai, plaidoirie, etc.
  - **En classe de Première**, les parcours sont associés à l'étude d'une œuvre intégrale. Leur intitulé oriente la création du groupement de textes comme l'étude de l'œuvre retenue. Cet intitulé constitue à cet égard une invitation à la problématisation de la lecture envisagée.

Pour rappel :

Objets d'étude	Parcours pour les classes de Première générale	Parcours pour les classes de Première technologique
La poésie du XIX <sup>e</sup> siècle au XXI <sup>e</sup> siècle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En association avec l'œuvre de V. Hugo, <i>Les Contemplations</i>, livres I à IV : <b>Les Mémoires d'une âme.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de C. Baudelaire, <i>Les Fleurs du Mal</i> : <b>Alchimie poétique : la boue et l'or.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de G. Apollinaire, <i>Alcools</i> : <b>Modernité poétique ?</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En association avec l'œuvre de V. Hugo, <i>Les Contemplations</i>, livres I à IV : <b>Les Mémoires d'une âme.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de C. Baudelaire, <i>Les Fleurs du Mal</i> : <b>Alchimie poétique : la boue et l'or.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de G. Apollinaire, <i>Alcools</i> : <b>Modernité poétique ?</b></li> </ul>
La littérature d'idées du XVI <sup>e</sup> siècle au XVIII <sup>e</sup> siècle	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En association avec l'œuvre de Montaigne, <i>Les Essais</i>, « Des Cannibales » I, 31 ; « Des cochés » III, 6 : <b>Notre monde vient d'en trouver un autre.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de J. de La Fontaine, <i>Les Fables</i>, (livres VII à XI) : <b>Imagination et pensée au XVII<sup>e</sup> siècle.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de Montesquieu, <i>Les Lettres persanes</i> : <b>Le regard éloigné.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En association avec l'œuvre de Montaigne, <i>Les Essais</i>, « Des Cannibales » I, 31 : <b>Notre monde vient d'en trouver un autre.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de J. de La Fontaine, <i>Les Fables</i>, (livres VII à IX) : <b>Imagination et pensée au XVII<sup>e</sup> siècle.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de Voltaire, <i>L'Ingénu</i> : <b>Voltaire, esprit des Lumières.</b></li> </ul>
Le roman et le récit du Moyen-Âge au XIX <sup>e</sup> siècle	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En association avec le roman de Mme de Lafayette, <i>La Princesse de Clèves</i> : <b>individu, morale et société.</b></li> <li>- En association avec le roman de Stendhal, <i>Le Rouge et le Noir</i> : <b>Le personnage de roman, esthétiques et valeurs.</b></li> <li>- En association avec le roman de M. Yourcenar, <i>Mémoires d'Hadrien</i> : <b>Soi-même comme un autre.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En association avec le roman de Mme de Lafayette, <i>La Princesse de Clèves</i> : <b>individu, morale et société.</b></li> <li>- En association avec le roman de J. Verne, <i>Voyage au centre de la terre</i> : <b>Science et fiction.</b></li> <li>- En association avec l'œuvre de N. Sarraute, <i>Enfance</i> : <b>Récit et connaissance de soi.</b></li> </ul>
Le théâtre du XVII <sup>e</sup> siècle au XXI <sup>e</sup> siècle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En association avec la tragédie de Racine, <i>Phèdre</i> : <b>Passion et tragédie.</b></li> <li>- En association avec la comédie de Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i> : <b>La comédie du valet.</b></li> <li>- En association avec la pièce de Beckett, <i>Oh ! Les Beaux jours</i> : <b>Un théâtre de la condition humaine.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En association avec la comédie de Molière, <i>L'École des femmes</i> : <b>Comédie et satire.</b></li> <li>- En association avec la comédie de Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i> : <b>La comédie du valet.</b></li> <li>- En association avec la pièce de Beckett, <i>Oh ! Les Beaux jours</i> : <b>Un théâtre de la condition humaine.</b></li> </ul>

- Il est à noter enfin qu'en classe de Première générale, chaque parcours associé sera constitué d'au moins trois textes pour lesquels une explication a été menée ; au moins deux textes expliqués en classe de Première technologique.  
D'autres textes peuvent enrichir ces parcours. Tous en effet *ne font pas nécessairement l'objet d'une explication ; certains d'entre eux peuvent être étudiés selon une perspective plus large.*



Le descriptif des activités servant de base de travail à l'examinateur le jour de l'épreuve orale, comme la note de service l'explique, distinguera les textes qui ont fait l'objet d'une étude détaillée, sur lesquels les candidats pourront être interrogés, de ceux qui ont été travaillés sous d'autres modalités.

5

Cet exemple, extrait de la ressource complémentaire déjà citée, en est une illustration :

Parcours : « Une parole militante : pouvoir et tyrannie »	
Textes	Modalité d'étude possible
Machiavel, <i>Le Prince</i> , 1513.	Lecture commentée
Érasme, <i>L'Institution du Prince chrétien</i> , 1516.	Lecture commentée
Rabelais, <i>Gargantua</i> , chapitre XXIX, 1535	Explication de texte
Ronsard, <i>Discours des misères de ce temps</i> , 1562	Explication de texte
Agrippa d'Aubigné, <i>Les Tragiques</i> , « Misères », 1577	Explication de texte
Corneille, <i>Cinna</i> , Acte II, scène 1, v. 357 à 392, 1640	Explication de texte/travail sur le commentaire composé
La Fontaine, <i>Fables</i> , livre I, « Le loup et le chien », 1668.	Explication de texte
Montesquieu, <i>Lettres persanes</i> , lettre XIV, 1721	Explication de texte
Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , I, 1, 1761.	Lecture commentée

- **Les prolongements complémentaires :**

En Seconde comme en Première, ils visent à *éclairer la lecture des œuvres et des textes issus des parcours*. Ils peuvent prendre la forme :

- de prolongements artistiques et culturels *faisant dialoguer textes littéraires, œuvres relevant des autres arts et éclairages critiques et documentaires ;*
- de groupements de textes complémentaires à différents moments de l'étude *permettant, par une analyse comparée, d'enrichir et de préciser l'interprétation des œuvres et des textes composant les parcours.*

**La constitution de ces corpus complémentaires est laissée à l'appréciation de chacun, à l'aide de textes et œuvres à quelques époques qu'elles appartiennent. Les modalités de travail de même peuvent être extrêmement variées et laissent libre cours à la créativité.**

#### 4- En classe de Première, peut-on choisir des auteurs d'un autre siècle que ceux de la période historique imposée par l'objet d'étude pour constituer le parcours associé ?

Le choix des textes composant les parcours associés est à l'initiative de chacun, dans le cadre des programmes. Chaque parcours associé constitue ainsi un groupement de textes organisé de façon chronologique, dont l'amplitude est définie par les bornes de l'objet d'étude.

Etroitement lié à l'œuvre, chaque parcours vise à donner une connaissance plus précise du contexte historique, littéraire et artistique de l'œuvre retenue en lecture intégrale. Les textes retenus dans le parcours permettent aussi, comme le précisent les ressources d'accompagnement, de « rendre compte du dialogue que l'œuvre au programme entretient avec les œuvres qui l'ont précédée et qui l'ont suivie ».

Il joue à cet égard un rôle essentiel dans l'acquisition par les élèves de connaissances d'histoire littéraire, au service d'une juste compréhension des œuvres. Parcours associé et Œuvre dialoguent donc pour accompagner les élèves dans l'appropriation de leurs lectures.

6

#### 5- Peut-on choisir, en lecture cursive, des œuvres d'un autre siècle que ceux de la période historique imposée par l'objet d'étude ? Quelle place par ailleurs peut-on donner à la littérature étrangère ?

Constamment encouragée, la lecture cursive vise à présenter *un tableau varié de la littérature*, comme le souligne le programme de Seconde, en fonction, comme le souligne de son côté le programme de première, des œuvres et parcours étudiés. Chacun est donc invité, en classe de Seconde comme en classe de Première à *ménager, parmi les lectures proposées aux élèves, une place aux littératures francophones et étrangères, depuis les textes de l'Antiquité jusqu'aux grands textes de la littérature moderne et contemporaine, en s'appuyant sur des traductions de qualité.*

#### 6- En classe de Première, quelle œuvre un élève peut-il choisir dans le cadre de la seconde partie de l'épreuve orale des Épreuves Anticipées de Français ?

Les élèves feront porter leur choix parmi l'ensemble des œuvres lues au cours de l'année « au titre des lectures cursives obligatoires et parmi celles qui ont été étudiées en classe », ainsi que le précise la note de service présentant les E.A.F, mentionnée en première page de ce document.

L'œuvre choisie sera notée sur le descriptif des activités signé par l'enseignant et portant le cachet de l'établissement, avant d'être transmis en amont des épreuves à l'examineur.

Au cours de la seconde partie de l'épreuve orale, d'une durée de 8 minutes, l'élève présentera brièvement l'œuvre qu'il a retenue et exposera les raisons de son choix. L'essentiel de cette partie de l'épreuve orale est constitué par les interactions entre l'examineur et le candidat « en réclamant [de ce dernier] une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture ».

## 7- Comment parvenir à étudier quatre œuvres intégrales dans l'année ?

*L'étude d'une œuvre intégrale doit permettre aux élèves de se repérer dans l'œuvre et de se l'approprier à **un degré suffisant** pour pouvoir en traiter de manière pertinente et précise dans une dissertation, ainsi que le précise l'introduction d'une ressource complémentaire présentant la démarche d'étude transversale d'une œuvre.*

Il est donc nulle question d'une étude exhaustive, mais bien d'une étude sélective menée en fonction d'un projet de lecture, orienté en classe de Première par le parcours associé, **et permettant aux élèves d'avoir une « connaissance suffisante » de l'œuvre**, comme le souligne la ressource complémentaire présentant l'exercice de la dissertation. Pour cela, l'étude vise à faire alterner explications de textes et études plus larges *d'un thème, d'un ou plusieurs personnages, d'une question esthétique, littéraire, dramaturgique, éthique par exemple, mais aussi d'une partie du récit, d'un ensemble de scènes, ou d'un acte... Elle peut aussi amener à dégager avec les élèves la structure globale de l'œuvre, la construction de l'intrigue, la composition d'une pièce, d'un recueil, d'un roman ou d'un discours.*

**Il s'agit bien avant tout de former des lecteurs capables de rendre compte avec engagement de leur lecture non pas experte mais attentive des œuvres étudiées.**

Dans cette même perspective, il est attendu qu'un élève de Première puisse faire des références à l'œuvre, mais comme l'explique encore la dernière ressource citée *on considère comme normal que les références prennent des formes diverses – citations, narrations brèves, caractérisations, voire allusions ou indications entre parenthèses..., du moment qu'elles sont justes et servent le développement du propos.*

## 8- Quelles modalités retenir pour la lecture des textes ? Et de quelle longueur chacun des textes étudiés doit-il être ?

Il importe de garder en mémoire la distinction nécessaire entre **modalités de travail** d'une part et **modalités de passage d'un examen** d'autre part, comme le rappelle le programme des classes de Première :

*L'orientation générale du travail en classe de première est liée à la préparation des élèves aux épreuves anticipées de français. L'entraînement aux exercices de l'écrit et de l'oral est donc déterminant, mais l'acquisition des compétences d'expression, d'analyse et d'interprétation, le développement d'une réflexion autonome et l'appropriation des connaissances que vise l'enseignement du français en première **passent par la pratique d'exercices divers, qui ne se limitent pas à ceux figurant à l'examen.***

## Quelles conséquences ?

- Lors de l'épreuve orale de l'examen, les élèves proposeront une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes « sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur ».

Rien ne justifie donc que l'ensemble des textes étudiés dans l'année soit tous du même calibre, d'autant que certains textes « peuvent être étudiés selon une perspective plus large », comme cela a déjà été précisé plus avant.

Dans cette même perspective, si l'explication linéaire de texte mérite d'être travaillée, elle ne constitue pas la seule modalité de lecture des textes.

Il faut garder en mémoire enfin qu'une explication linéaire d'un texte ne saurait se réduire au suivi d'une méthode qui viserait à émietter le sens du texte en expliquant uniquement chaque mot ou groupe de mots les uns après les autres. Le travail d'explication doit être en lien constant avec l'appréciation plus étendue de la singularité et de l'unité du texte proposé à l'étude.

Aussi, s'il y a bien un protocole à enseigner, ce dernier est nécessairement lié à une réflexion plus vaste sur le sens de l'acte de lecture d'un texte dans son ensemble, au service de sa cohérence. Comme le précise une ressource complémentaire revenant sur la signification de cet exercice, *il ne faut pas en effet envisager la lecture linéaire comme l'ajout au texte de notes successives, à la façon du travail d'un éditeur savant ; il s'agit au contraire pour l'élève de montrer, phrase après phrase et parfois même expression après expression, voire – rarement, mais pourquoi pas ! – mot après mot, comment il construit cette cohérence d'ensemble. Il s'agit, autrement dit, de rendre compte progressivement à la fois de ce que le texte dit et de la manière dont il le dit, pour réfléchir à la façon dont cette manière est intimement liée à ce propos : ce lien n'est au fond pas autre chose que la cohérence même du texte. Cette attention au texte dans le mouvement de la lecture en éclaire à mesure la construction et justifie par l'analyse l'interprétation qu'en propose l'élève.*

- Lors des épreuves écrites, les élèves des séries générales réaliseront un commentaire ou une dissertation ; les élèves des séries technologiques, un commentaire ou une contraction de textes suivie d'un essai.

Là encore, comme le rappelle le texte du programme, si *les exercices liés aux épreuves anticipées de français appellent un entraînement méthodique et régulier dès la classe de Seconde*, ils exigent au-delà une grande variété d'activités écrites, afin de répondre aux besoins des élèves et de leur permettre d'acquérir progressivement les compétences nécessaires, On pourra à cet égard se reporter aux exemples proposés dans le document de synthèse déjà publié sur le site académique, extraits des exercices recommandés dans les programmes.





## 9- Sur quel programme de grammaire les élèves de première de cette session 2019-2020 seront-ils interrogés ? Doivent-ils d'ores et déjà maîtriser le programme des deux années de Seconde et de Première ?

La grammaire doit effectivement *retrouver une place fondamentale* dans l'enseignement du français, comme le précise la présentation générale de la partie consacrée à l'étude de la langue dans le programme des classes de Première. Il importe donc de conforter et de renforcer un apprentissage de la langue débuté dès l'école primaire et continué au collège à l'occasion de séances dédiées, ou de moments spécifiques. Les élèves entrant en classe de Première cette année ne sont pas vierges de connaissances grammaticales et plus largement linguistiques. Il s'agit en revanche de les réactiver et de les approfondir dans le cadre d'un travail régulier tout au long de l'année, en redonnant en particulier une place plus grande aux activités d'analyses morphologiques, syntaxiques et pragmatiques des faits de langue rencontrés dans les textes lus ou écrits.

En Seconde, le programme vise à conforter les connaissances grammaticales issues du collège. Le programme de Première constitue davantage un approfondissement et un enrichissement de l'étude de la langue. Il est donc envisageable de prendre appui sur la mémoire linguistique des élèves, tout en se confrontant à la langue des textes, pour concevoir dès cette année de Première un enseignement régulier de la grammaire.

Des ressources d'accompagnement sont en attente de publication et permettront d'éclairer cet aspect du programme et surtout de guider aussi précisément que possible le travail en cette première année de mise en œuvre qui appelle nécessairement attention et bienveillance.